



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002479

Dénomination nationale : Maintenance des systèmes pluritechniques

Spécialité : Technologies avancées appliquées aux véhicules

Présentation de la spécialité

La licence forme aux technologies émergentes de la conception et du développement des véhicules automobiles. Un parcours concernant les véhicules électriques/hybrides a été nouvellement intégré à la formation. La licence apporte des compétences croisées en chimie, énergétique, mécanique, électronique et électrotechnique permettant de connaître les diverses technologies du véhicule moderne, de sa conception à son industrialisation, et d'appréhender les évolutions à venir.

Les métiers visés sont ceux de collaborateur dans la filière automobile en matière de conception et de maintenance : technicien en recherche et développement, en maintenance, en production d'organes ou de véhicules. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers, en partenariat avec le lycée Isaac de l'Etoile de Poitiers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	71 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 82 % à 87 % de 47 % à 73 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est originale et s'intègre bien dans le schéma de développement régional, qui comporte un pôle de compétitivité « Mobilité et transports avancés ». Elle est transversale et mobilise des ressources variées, de l'IUT de Poitiers ou d'autres composantes de l'université, du lycée Isaac de l'Etoile et des milieux professionnels. Son positionnement répond à des besoins professionnels et la création du nouveau parcours « Véhicules électriques/hybrides » est prometteuse.



L'implication des professionnels dans la formation est satisfaisante et l'apprentissage apporte à la formation une valeur ajoutée intéressante. Les enseignements sont en adéquation avec les objectifs visés et le taux de réussite est excellent. Le fonctionnement de la licence est efficace. L'évolution récente de l'insertion professionnelle est cependant problématique. La chute du taux d'insertion et la montée concomitante du taux de poursuites d'études (taux qui se situent respectivement à 47 % et à 38 % pour l'enquête à 6 mois pour l'année 2008/2009), traduisent de réelles difficultés face à la crise.

Les effectifs sont également en nette baisse (passant de 26 à 18 étudiants de 2008 à 2009), sans qu'on dispose d'élément d'information pour savoir s'ils traduisent un problème d'attractivité ou procèdent d'une volonté délibérée de réduire les effectifs face à la conjoncture.

- Points forts :
 - Le partenariat professionnel.
 - L'organisation et les contenus pédagogiques.
 - La spécificité de la formation.
 - L'apprentissage.
 - Le taux de réussite.

- Points faibles :
 - La détérioration du taux d'insertion.
 - Les poursuites d'études élevées.
 - La baisse inexplicée des effectifs.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de mobiliser le conseil de perfectionnement pour mener une analyse prospective des besoins des milieux professionnels, et ceci dans une double perspective : ajuster les flux d'étudiants et faire évoluer les contenus de la formation pour être en phase avec les besoins anticipés. Une augmentation du creuset des candidatures est également à rechercher : sur le plan local, par un meilleur rapprochement avec les formations de L2 de l'université ; sur le plan national, par une publicité accrue du fait des caractéristiques hexagonales du bassin d'emplois dans ce secteur professionnel.

Le conseil de perfectionnement devrait également analyser les raisons qui amènent les apprentis à poursuivre leurs études, pour chercher, *via* la politique de recrutement et les partenariats avec les entreprises, à en réduire l'ampleur. On mettra enfin la répartition des coefficients entre les unités en conformité avec la réglementation qui dispose qu'ils varient dans une proportion de 1 à 3.